

## Questions orales

## LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

**M. Whelan:** Monsieur l'Orateur, je pourrais entrer dans les détails à l'égard de mes discussions avec le ministre de l'Agriculture de l'Alberta, qui se sont poursuivies jusqu'à près de deux heures du matin.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

**Une voix:** Cela pourrait être difficile à expliquer.

**M. Fairweather:** Vous avez eu de la chance de pouvoir vous coucher à deux heures.

**M. Turner (Ottawa-Carleton):** Comment se fait-il que vous vous soyez couché si tôt?

**M. Whelan:** Monsieur l'Orateur, l'hospitalité de l'Alberta est toujours merveilleuse, mais je dois préciser que l'Assemblée législative de l'Alberta siège parfois assez tard. Elle a siégé jusqu'à plus de 11 heures la nuit où j'ai traité avec Uniform et j'ai pris un avion d'Air Canada plutôt que du ministère des Transports, et cet avion avait une heure de retard.

● (1450)

**Des voix:** Oh, oh!

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député de Vegreville a une question supplémentaire à poser. La présidence va lui accorder la parole, mais je tiens à signaler aux députés que la période des questions se terminera dans cinq minutes. Comme il y a des députés qui tiennent à tout prix à poser deux ou trois supplémentaires ou plus à chaque question, cela va nous causer des embarras.

**M. Mazankowski:** En toute déférence, monsieur l'Orateur, je dois dire que cela ne m'intéresse pas de savoir ce que le ministre de l'Agriculture faisait avec le ministre de l'Agriculture de l'Alberta jusqu'à deux heures du matin. Je demande simplement une réponse à la question que j'ai posée. Le ministre de l'Agriculture de l'Alberta, dans une requête soumise au ministre fédéral de l'Agriculture, a demandé au gouvernement fédéral de verser un paiement comptant d'au moins \$4 l'acre et de partager les frais du programme de transport. Je veux tout simplement savoir si le ministre de l'Agriculture est disposé à contribuer de quelque façon au paiement à l'acre demandé par le ministre provincial de l'agriculture.

**M. Whelan:** Monsieur l'Orateur, pour préciser ce que je disais tout à l'heure, permettez-moi de signaler qu'il était quatre heures moins vingt, heure d'Ottawa.

**Des voix:** Bravo!

**M. Whelan:** Je tiens à dire qu'il s'agit ici d'une grave question. Le ministre de l'Agriculture de l'Alberta a apporté des modifications à sa demande et je n'ai pas l'intention d'en faire part maintenant à moins qu'il ne veuille les rendre publiques. Mais je puis dire que nous les examinons à l'heure actuelle et j'espère qu'on en arrivera à une décision. J'espère que le paiement à l'acre sera différent de ce que le ministre demandait tout d'abord, si c'est cela que le député veut savoir.

## L'AMÉNAGEMENT D'UN OLÉODUC VERS MONTRÉAL—LA CAPACITÉ PRÉVUE D'UN AUTRE PIPE-LINE PLUS AU NORD

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le ministre a dit qu'il avait le choix entre un pipe-line allant de Sarnia vers l'Est, d'une capacité de 500,000 barils par jour et transportant probablement 250,000 barils par jour, et un autre pipe-line plus au nord, qui ne serait terminé que dans deux ans. Quels seraient les dimensions et le volume du pipe-line du Nord?

**L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, le même volume que dans chacun des trois cas, sans doute 250,000 barils par jour pour commencer et un maximum de 500,000 barils.

**M. Stanfield:** Dans ces circonstances, pour quelle raison imposerait-on aux habitants du Québec et des provinces de l'Atlantique deux autres années d'incertitude quant à l'approvisionnement? Comment pourrait-on justifier cette situation si les autres solutions ne comportent aucune augmentation de volume?

**M. Macdonald (Rosedale):** La question serait de savoir s'il est souhaitable à ce moment-ci d'avoir une route entièrement canadienne pour l'acheminement supplémentaire par pipe-line au Canada.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

## LES PÊCHES

## LA PROTECTION DU FLÉTAN DU PACIFIQUE—LES EFFORTS EN VUE D'UN ACCORD COMPRENANT LA RUSSIE ET LA CORÉE DU SUD

**M. Ed Nelson (Burnaby-Seymour):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Étant donné la vive inquiétude des pêcheurs de flétan de la côte Ouest au sujet de la prise excessive de ce poisson, non seulement par le Japon mais également par d'autres pays non signataires des accords NORPAC, le ministre peut-il assurer la Chambre que le Canada fera tous les efforts possibles afin d'en arriver à un accord international comprenant des pays tels que la Corée du Sud et l'URSS?

**L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, on m'a informé qu'un accord a été conclu avec les Japonais assurant ainsi une protection considérable aux bancs de flétans des régions en question de la mer de Bering. Mon ministère, de concert avec le ministère des Pêches, sera en mesure de faire connaître les détails de l'accord dans quelques jours. Nous sommes actuellement en pourparlers avec l'URSS et la Corée du Sud sur des questions du même ordre.